

Mauvezin, le jeudi 28 octobre 2021

Compte-rendu du Conseil Communautaire Bastides de Lomagne Du Lundi 25 Octobre 2021 à 20h00 à Mauvezin

Nombre de délégués en exercice : 56

Présents : 48 Procuration : 4 Excusés : 9

Votants: 52

Intervention de Mme Karine Rey sur la M57

La M57 a pour but d'harmoniser les principes comptables (M14, M52 et M71).

Le seuil de 500 habitants disparait (Présentation croisée par fonction obligatoire si > 3500 habitants).

Le Règlement Budgétaire et Financier et le Débat D'Orientation Budgétaire obligatoires si > 3500 habitants. Fongibilité des crédits : virements entre chapitres sur décision du seul ordonnateur (limite de 7.5% des dépenses réelles)

Dépenses imprévues à hauteur de 2% par des autorisations de programme (AP) en investissement, et d'engagement (AE) en fonctionnement par rapport aux crédits de paiement (CP) (Uniquement si la collectivité a adopté un Règlement Budgétaire et Financier)

Amortissement: obligatoire si > 3500 habitants; prorata temporis applicable mais dérogation possible; comptabilisation des immobilisations par composant obligatoire si > 3500 habitants.

Rattachement de l'exercice obligatoire si > 3500 habitants Suppression des éléments exceptionnels

Mise en œuvre juridique:

Généralisation du Règlement Budgétaire et Financier Limiter le nombre de délibérations

Assouplir les règles d'amortissement

Mise en œuvre comptable et budgétaire :

Travail sur l'inventaire

Transposition et ventilation des comptes

Reprise de balance d'entrée par le Service de Gestion Comptable

Validation du Conseil Communautaire du 13 Septembre 2021 Adopté à l'unanimité.

Contrat de prestation de services - France Services - Animation des sites de Cologne et Mauvezin

Afin de renforcer l'accès aux services de proximité et leur qualité, la CCBL s'est engagée auprès de l'Etat dans le développement d'espaces mutualisés de services au public par l'intermédiaire des Espaces France Services. La CCBL, porteur du dispositif France Services sur son territoire, confie à l'Association ARCOLAN - Espace Familial et Social une mission d'animation de ce dispositif, à Cologne et Mauvezin, dans le cadre d'une convention. Cette convention a pour objet de définir les modalités d'organisation et d'animation de l'Espace France Services qui sont assurées par l'Association ARCOLAN - Espace Familial et Social pour le compte de la collectivité. Le montant de la prestation pour 2021 est fixé à 33 335€.

Adoptée à l'unanimité

FISAC* Bastides de Lomagne - Aides directes aux entreprises

(*Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce)

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Economie, David Taupiac, présente la consommation de l'enveloppe FISAC (150 000€ au total)

Date COPIL	Nombre de dossiers	Total aide FISAC validée
21/01/2021	2	8 619,88 €
01/06/2021	6	16 339,99 €
28/09/2021	8	34 298,51 €
TOTAL	16	59 258,38€

FISAC - La Ferme d'Empluhaut - Saint Antonin

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Economie, David Taupiac, présente le dossier FISAC ci-dessous :

EARL créée en octobre 1997

2 salariés

Activité : conserveur de canard

Point de vente de 25m² Adhérent à ACAPL'A

Projet : Modernisation des équipements

Calendrier: avril-juin 2021

Investissements: autoclave (d'occasion), terminal de caisse

Coût prévisionnel : 20 529€ HT **Assiette retenue** : 20 000€ HT

Plan de financement :

FISAC	6 000€	30%
Autofinancement	14 529€	70%

Adoptée à l'unanimité

FISAC - Le Billot des Abattoirs - Mauvezin

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Economie, David Taupiac, présente le dossier FISAC ci-dessous :

SAS créée en décembre 2019

4 salariés

Activité : restaurant traditionnel, spécialité bouchère

Environ 50 couverts Adhérent à ACAPL'A

Projet : Création d'un restaurant
Calendrier : juin - septembre 2021
Travaux : carrelage sols & murs, peinture
Coût prévisionnel : 26 379,38 € HT
Assiette retenue : 20 000€ HT

Plan de financement :

FISAC	6 000€	30%
Autofinancement	14 000€	70%

Adoptée à l'unanimité

FISAC - Monfort Mijote - Monfort

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Economie, David Taupiac, présente le dossier FISAC ci-dessous :

Entreprise individuelle Célia BACON, créée en février 2011

Pas de salarié

Activité : restauration rapide / vente à emporter

Adhérent à ACAPL'A

Projet : Acquisition de matériel de cuisine professionnel

Calendrier: juin - septembre 2021

Investissements: table avec frigo, étagères, hotte

Coût prévisionnel : 4386,03€ TTC

Plan de financement :

FISAC	1 315.81€	30%
Autofinancement	3 070.22€	70%

Adoptée à l'unanimité

FISAC - SARL PELOU Aurélien - Saint Clar

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Economie, David Taupiac, présente le dossier FISAC ci-dessous :

SARL créée en janvier 2017

2 salariés

Activité : Mécanique automobile,

Vente et réparation matériel de motoculture

Local en location de 300 m² Adhérent à CAP'CLAR

Projet: Travaux de modernisation

Calendrier: mai 2021

Travaux : remplacement du portail répondant à des normes anti-intrusion

Coût prévisionnel : 4190€ HT

Plan de financement :

FISAC	1 257€	30%
Autofinancement	2 933€	70%

Adoptée à l'unanimité

FISAC - SASU Stef'Any - Lovely Boutique - Mauvezin

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Economie, David Taupiac, présente le dossier FISAC ci-dessous :

Activité : Prêt à porter, mode, accessoire, bijoux Installation prévue dans local opticienne (30 m²)

Adhésion à ACAPL'A envisagée **Projet** : Aménagement de la boutique

Travaux : porte d'entrée, enseigne, peinture, mobilier

Coût prévisionnel : 5 752,34€ HT

Plan de financement :

FISAC	1 725.70€	30%
Autofinancement	4 026.64€	70%

Adoptée à l'unanimité

FISAC - Monsieur l'Epicier - Saint Clar

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Economie, David Taupiac, présente le dossier FISAC ci-dessous :

SAS créée en juillet 2021

Activité : Commerce de détail d'alimentation générale et produits non alimentaire

Local en location de 85m² **Projet** : création d'une épicerie **Calendrier** : août 2021

Travaux: mobilier vente en vrac, rayonnage en bois

Coût prévisionnel : 27 816€ HT Assiette retenue : 20 000€ HT

Plan de financement :

FISAC	6 000€	30%
Autofinancement	14 000€	70%

Adoptée à l'unanimité

FISAC - Arrats Auto Service - Mauvezin

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Economie, David Taupiac, présente le dossier FISAC ci-dessous :

SARL créée en septembre 2021

5 salariés

Activité : Dépannage remorquage, Réparation automobile, Station-service, Magasin Hydraulique

Propriétaire d'un local de 105 m²

Projet: reprise du garage

Calendrier: septembre 2021 - décembre 2021

Travaux:

Réhabilitation d'un hangar en magasin et atelier hydraulique -Remise en état de la chape, échange des menuiseries et doublage des murs en plaque de plâtres - Mise aux normes électriques.

Coût prévisionnel : 20 880,47€ HT Assiette retenue : 20 000€ HT

Plan de financement :

FISAC	6 000€	30%
Autofinancement	14 000€	70%

Adoptée à l'unanimité

FISAC - Reprise les meubles du Fezensaguet - Mauvezin

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Economie, David Taupiac, présente le dossier FISAC ci-dessous : SARL Lewandoski Sébastien créée en janvier 2018

3 salariés

Activité : Bâtiment

Projet : Reprise du commerce « Aux meubles du Fezensaguet », rénovation et développement de l'offre.

Calendrier: 01 Octobre 2021- 15 Novembre 2021

Travaux :

Remplacement des menuiseries.

Installation d'un système de chauffage. Mise en place d'un logiciel de caisse.

Rénovation du magasin

Coût prévisionnel : 20 819,23€ HT **Assiette retenue** : 20 000€ HT

Plan de financement :

FISAC	6 000€	30%
Autofinancement	14 000€	70%

Adoptée à l'unanimité

Intervention de Monsieur Philippe Dupouy sur l'OPAH*

(***O**pération **P**rogrammée d'**A**mélioration de l'**H**abitat)

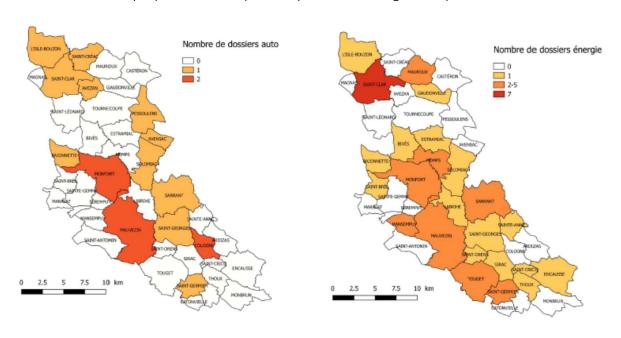
Monsieur le Vice-Président en charge de l'Aménagement de l'Espace, Philippe Dupouy réalise un point sur l'OPAH. Objectifs et résultats quantitatifs Année 2 :

	Propriétaires Occupants (PO)		Sous TOTAL occupants	Propriétaires Bailleurs PB (en nbre de logts locatifs)		Sous TOTAL bailleurs	TOTAL PO/PB	
	Précarité Énergétique	Autonomie	LHI/Très Dégradé		Indigne / Très Dégradé	Amélioration thermique		
Objectifs Année 2 (12 mois)	31	13	3	47	6	2	8	55
Dossiers agréés (en nb de logement)	26 (dont 1 mixte)	9	0	35	0	0	0	35
	84%	69%	0%	74%	0%	0%	0%	64%

Les répercussions économiques sur le territoire :

- 1 256 095€ de travaux HT générés (1 342 244€ TTC)
- Des artisans locaux mobilisés : 36% de l'activité est ou sera réalisée par des artisans de la CCBL 46% des artisans proviennent du reste du département
- Environ 15 emplois créés ou conservés

Localisation des dossiers propriétaires occupants depuis le démarrage de l'opération :

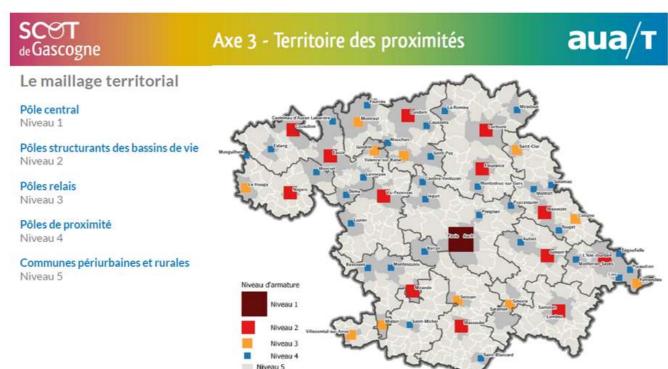


Intervention sur le SCoT*

(*Schéma de Cohérence Territoriale)

Monsieur Patrick Bet, Maire de Tournecoupe, nous informe que la CCBL est désormais en phase terminale du Document d'Orientations et d'Objectifs.

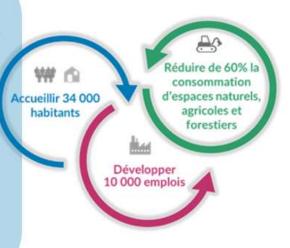
Il présente le maillage du territoire, en expliquant que le niveau 5 a été crée pour les plus petites communes.



DES CONDITIONS INDISPENSABLES

- L'amélioration de l'accessibilité du territoire et des infrastructures de transport
- La mise en place d'une stratégie d'attractivité résidentielle et économique
- Un développement cohérent, solidaire, innovant et complémentaire d'un secteur à un autre
- Une meilleure répartition du développement qui tienne compte des spécificités territoriales
- Un équilibre entre le développement urbain et la préservation de l'environnement

HORIZON 2040



Projection à 2040 pour la CCBL:

Intercommunalités	Croissance	Evolution des	Croissance de	Consommation	Croissance	Besoin en	Croissance	Consommation
	démographique	logements	l'emploi	ENAF	démographique	logements	de l'emploi	ENAF
	2007-2017	2007-2017	2007-2017	2009-2018	2017-2040	2017-2040	2017-2040	2018-2040
CC Bastides de Lomagne	1 137 hab.	806 logts	152 emp.	182 ha	2 650 hab.	1 860 logts	1 100 empl.	

<u>Quelle répartition de la consommation de foncier proposée par la CCBL selon les niveaux de la hiérarchisation territoriale ?</u>

Niveau 2 (2149 habitants): 26% Niveau 3 (1951 habitants): 28% Niveau 4 (1482 habitants): 18% Niveau 5 (5645 habitants): 28%

Compte rendu des Commissions Impayés - Evolution du recouvrement

Monsieur le Président présente à l'assemblée un état des restes à recouvrer :

Dates	Total reste à recouvrer 2020 et antérieurs	Recouvrement entre 2 comités	Taux de recouvrement	
27/04/2021	92 595,98€			
05/07/2021	78 511,07€	14 084,91€	15,21%	
04/10/2021	72 151,90€	6 359,17€	8,10%	

Un avenant aux Règlements Intérieurs des Services de la CCBL a été mis en place. Il stipule qu'en cas de nonpaiement, l'accès aux services sera refusé.

Le prochain comité aura lieu en Décembre, et aura pour objet la réalisation d'un bilan de l'année et la proposition d'une charte de recouvrement.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Monsieur le Président informe l'assemblée des conditions proposées par le Crédit Agricole pour le renouvellement de la ligne de trésorerie.

Montant : 300 000€ Durée : 1 an renouvelable

Taux variable : Indexé Euribor 3 mois

Périodicité de révision des taux : trimestrielle

Paiement des intérêts : Remboursement trimestriel des intérêts

Remboursement du capital : in fine ou à tout moment selon la situation de trésorerie, sans frais, ni indemnité

Conditions financières à ce jour : index + 1,4% de marge bancaire

Valeur de l'index de référence : 06/05/2021 : 0,00%

Frais de dossier : 400€

Catégorie Gissler du prêt proposé : 1A

TEG: 1,5354%

Adopté à l'unanimité

Admission en non valeurs de produits irrécouvrables - Budget Assainissement

Monsieur le Président présente le montant à admettre en non valeurs : Année 2017 : 228.81€ - Année 2018 : 321€ pour un total de 549.81€.

Adoptée à l'unanimité

Achat/Vente de matériels pour le service technique

Monsieur le Vice-Président en charge de la voirie, Jean-Jacques Sagansan, expose à l'assemblée le projet de vente des 2 tracteurs épareuses sachant que le fauchage/débroussaillage n'est plus réalisés en régie. Il présente aussi le projet de remplacement d'un camion et le projet d'achat d'une balayeuse.

Adoptée à la majorité (POUR : 48 ; CONTRE : 3 ; ABSTENTION : 1)

Demande de subvention pour la résidence d'artiste LIRES 2021-2022

Monsieur le Président expose à l'assemblée que dans le cadre du budget « médiation culturelle » prévu par le Contrat Territoire Lecture, l'association LIRES demande une subvention à la Communauté de Communes Bastides de Lomagne pour le projet de résidence d'artiste ave l'illustrateur Léo Alcaraz pour 2021/2022.

Le montant de la subvention prévu est de 1000€ prévu au budget du Contrat Territoire Lecture.

Adoptée à la majorité (POUR : 51 ; CONTRE : 1 ; ABSTENTION : 0)

Convention relative à l'attribution d'une subvention à la CCBL pour une action sur la thématique « Offre Alimentaire »

Monsieur le Président informe l'assemblée que la CCBL a bénéficié de la reconnaissance Projet Alimentaire Territorial, en septembre 2021, pour 5 ans.

Le programme d'actions 2021-2023 du PAT Bastides de Lomagne a obtenu un financement par le plan de relance. Attribution d'une aide de l'Etat de **70 413,20€** pour la réalisation de l'action suivante :

« Le projet alimentaire territorial Bastides de Lomagne »

- → **25% du montant (17 603,30€)** à la signature de la convention
- → 40% du montant (28 165,28€) versés courant 2022 sur présentation par le bénéficiaire et après acceptation de la DRAAF, d'un rapport technique d'exécution intermédiaire et d'un rapport financier
- → **25% du montant (17 603,30€)** versés courant 2023 sur présentation par le bénéficiaire et après acceptation de la DRAAF, d'un rapport technique d'exécution intermédiaire et d'un rapport financier
- → **Le solde (7 041,32€)** sur présentation par le bénéficiaire et après acceptation de la DRAAF, d'un rapport technique d'exécution intermédiaire et d'un rapport financier